



FLASH INFO

[Edition septembre 2021]

[Ouvriers d'Etat et ICT/TCT] Important !

C'est au cours des dernières heures qu'a été porté à la connaissance de l'UNSA, le rapport 2021 de la Cour des Comptes adressé au Premier Ministre... le 17 juin 2021... celui disposant d'un délai de 2 mois pour apporter sa réponse aux 2 préconisations des magistrats de la cour...

Il faut bien avouer que la compréhension des représentants de la nation devient de plus en plus complexe. Un rapport parlementaire commandé par l'Assemblée Nationale à 2 députés de la Commission Défense (Mrs Larsonneur et Corbière), rappelle dans les 183 pages de ce rapport du 12 avril 2021 que, à la fois le recrutement d'agents ICT-TCT apporte une souplesse de gestion aux employeurs concernés, à la fois que le statut des ouvriers a été réformé et apporte aujourd'hui toute la satisfaction nécessaire à l'exécution des missions, notamment dans le domaine du MCO, les professions ouvertes au recrutement (21) ayant été circonscrites à ce domaine d'activité MCO (Terrestre, Aéro, Naval, infra, informatique...).

ENCORE UN FOIS... LES CONSEILLEURS NE SONT PAS LES PAYEURS...

Ce référé de la Cour des Comptes appuie l'analyse des magistrats sur la période 2015-2018... c'est-à-dire au lendemain des décisions de maintenir et renforcer les moyens de la Défense à la suite des attentats sanglants qui ont endeuillés tout le pays (l'actualité du procès des attentats du 13 novembre 2015 qui commence vient cruellement rappeler à tous à quel point les moyens de la Défense sont majeurs dans les domaines de la sécurité, du renseignement, de la cyberdéfense, du MCO aussi bien sûr, afin d'engager les moyens conformes aux décisions stratégiques...).

Pour l'UNSA, la Cour des Comptes a encore « une guerre » de retard... comme si la situation en 2015 était comparable à celle de 2021... comme si rien n'avait évolué notamment sur le dossier ouvrier d'Etat, largement réformé depuis cette date (fin des indexations, taux d'avancement fixé par la Fonction Publique, réduction des professions ouvertes au recrutement.

Faut-il que les magistrats de la Cour des Comptes développent à ce point une haine viscérale vis-à-vis de cette population pour ne pas savoir que l'érosion des effectifs estimés par la Cour à 15000 alors qu'elle ne compte déjà plus que 12000 agents à ce jour (à peine une erreur de 20%...), et que les départs naturels malgré la timide reprise des recrutements, fera qu'il ne restera à l'horizon 2026... que seulement 9000 ouvriers d'Etat (d'où l'idée de la réforme des CAPSO... par CMG).

L'UNSA regrette une nouvelle fois, le discrédit jeté sur les ouvriers et les ICT-TCT dans une manœuvre de déstabilisation de l'organisation, déjà largement remaniée ces dernières années, afin de tirer l'ensemble de l'édifice MinArm vers le bas. Mais que cherche la Cour des Comptes pour

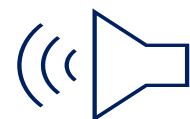


Recommandation n°1 de la Cour des Comptes

- Clarifier le régime juridique et les modalités de gestion des ICT-TCT, ne recourir à ce 'quasi-statut' que pour des fonctions ne pouvant être confiées au corps de fonctionnaires existants et examiner si les facilités de recrutement de contractuels permises par la loi de transformation de la fonction publique ne rendent pas inutiles le recours à ce quasi-statut.

Recommandation n°2 de la Cour des Comptes

- Utiliser les possibilités de recrutement de contractuels sur des métiers de haute technicité et cesser les recrutements d'ouvriers de l'Etat.



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



@UnsaDefense



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision



être à ce point déconnectée des menaces, risques et autres dangers pour la nation, qui imposent des moyens budgétaires et des effectifs compétents, par la mise en place de dispositifs d'attractivité au recrutement, comme de fidélisation de ces compétences tout au long de la vie professionnelle des agents ?

DECONNECTEE LA COUR DES COMPTES ? ... LE MOT EST FAIBLE...

Ecrire en 2021 que les fonctions liées à la logistique pourraient être externalisées, démontre la déconnexion du réel. Ces fonctions sont hélas pour beaucoup largement externalisées auprès de prestataires externes privés. Aujourd'hui, même si le terme peut échapper quelque peu à la cour, le MinArm développe le principe de la « Supply chain » que l'UNSA n'entend pas réduire au seul domaine de la logistique, simplement parce que le concept en est beaucoup plus vaste et fait appel à des compétences aujourd'hui reconnues et indispensables à l'organisations des services du Ministère.

Pour la Cour, le recours aux ICT-TCT serait donc irrégulier sur un plan juridique et opaque dans sa gestion. La belle affaire... **L'UNSA-Défense pose la question ?** Comment attirer au sein de l'institution Défense, les talents et compétences, sinon par un recrutement ciblé et prenant en compte, excusez du « gros mot », la loi du marché.

Car il est un fait que les agents relevant de ces catégories sont convoités par l'industrie (au même titre que les ouvriers d'ailleurs) et à moins que les Armées décident d'entamer un lent déclin, les personnels ICT-TCT comme les ouvriers sont bien une composante essentielle du fonctionnement des services et directions du MinArm. **Un tel déni de la part de la Cour des Comptes est juste inadmissible et insupportable pour l'UNSA-Défense.**

Sans attendre, l'UNSA-Défense intervient auprès du 1^{er} Ministre afin de connaître la réponse faite à ce nouveau rapport à charge contre deux catégories d'agents exerçant avec talent, dévouement et compétences leurs fonctions au bénéfice de l'opérationnel.

Sans attendre, l'UNSA-Défense adressera également son analyse à Cour des Comptes et fera le point de cette situation lors de son audition par la Commission de la Défense à l'Assemblée nationale, programmée le 13 octobre prochain.

COMME TOUJOURS,
VOUS POUVEZ TOUTES ET TOUS,
COMPTER SUR L'ENGAGEMENT
SANS FAILLE DE L'UNSA-DEFENSE,
POUR DEFENDRE VOS DROITS
ET EN L'OCCURRENCE ICI,
VOTRE EXISTENCE.

L'UNSA N'EST PEUT-ETRE PAS LE SYNDICAT
QUI FAIT LE PLUS DE BRUIT,
MAIS LE SYNDICAT QUI PORTE VOTRE PAROLE
ET SES ARGUMENTS AU BON ENDROIT
ET AVEC LA PLUS FERME CONVICTION.

Dernière minute

- Le Contrôleur Général des Armées Thibault de Vanssay, actuel conseiller social de la Ministre des Armées, a été nommé Directeur des Ressources Humaines du Ministère (DRHMD) en remplacement de l'Amiral Philippe Hello.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



@UnsaDefense



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision